

Image not found or type unknown



Comment obtenir un titre de sejour permanent

Par **lufimaze**, le **20/06/2008** à **20:13**

Bonjour;
Je cherche a savoir se ma future epouse, dorigine bresilienne, peut pretendre a un titre de sejour permanent, apres le mariage, en sachant quelle est en situation irreguliere, . Est aussi les demarche a faire pour le obtenir.
Je suis en cour de naturalisation Française, mes papies donnerant entréé a la prefecture la semaine prochaine.Jhabite en France depuis plus de 10 ans, jai deux filles Françaises, je suis divorcé.
Jaimerais savoir comment faire, pour obtenir un titre de sejour le plus rapidement possible, pour quelle puisse travailler, pour aider le foyer.
je suis dorigine Portugaise.
Merci davance a tout et a tous.

Par **jeetendra**, le **24/06/2008** à **10:25**

bonjour, si votre future épouse d'origine brésilienne est en situation irrégulière même si vous arrivez à vous marier parce qu'il y un contrôle au niveau de la marie avant le mariage, elle aura du mal à obtenir un titre de séjour vie privée et familiale, mais ce n'est pas impossible avec l'aide d'un avocat, courage à vous, cordialement